

AVANT-PROPOS

Ce qu'on va lire ici est né d'une double inquiétude. La première concerne l'acte même de filmer. Que l'on parle du « pouvoir de l'image » ou que l'on refuse tout simplement d'être photographié, on témoigne d'une même peur. Car filmer est un acte original et les corps que l'on présente à l'écran sont toujours susceptibles d'être alourdis, désarticulés et déformés. Il est donc selon nous *dangereux* de penser que le cinéma n'est qu'un simple moyen d'expression. Dès lors qu'il fait apparaître des personnes, l'écran possède une puissance qu'on aurait tort de négliger. Notre seconde inquiétude, c'est que la pudeur a aujourd'hui perdu sa place. Elle est devenue à ce point optionnelle que la question de sa légitimité ne se pose même plus. Il est maintenant courant de croire que le corps de la personne n'est qu'une manifestation parmi d'autres et qu'on peut l'exposer sans scrupule, notamment à l'écran.

Ce radicalisme a de quoi *surprendre* quand on songe au rôle que cette vertu a joué dans les sociétés depuis des millénaires. On ne saurait d'ailleurs nier que le corps constitue un support privilégié du langage et de la relation à autrui. En lui se joue une expression fondamentale et riche d'implications, ce pourquoi filmer un corps n'est et ne peut être neutre.

Quelle qu'en soit la place dans un film, *projeter un corps un l'écran, c'est toujours se référer à une dimension humaine.* Il en résulte que la pornographie n'est pas un sujet parmi d'autres, pas plus qu'un thème à la mode. Elle constitue certes une question contemporaine mais ce sont surtout à nos yeux ses implications esthético-éthiques qui en font un problème. Si filmer est bien un acte original, et si l'exposition des corps implique inévitablement les personnes, alors on ne peut négliger l'ampleur de ce phénomène. Et si aborder sérieusement un tel thème peut susciter quelques moqueries, c'est essentiellement parce qu'on n'en soupçonne que trop peu les enjeux. Que l'objet de cette réflexion ne possède en soi aucune noblesse ne justifie pas à nos yeux une démission *a priori* de la raison.

Nous souhaitons étudier ici les intentions profondes d'une telle production. Le modèle pornographique ne présente pas seulement un risque pour des spectateurs sensibles ou trop jeunes mais véhicule selon nous une conception du corps, des personnes et de la sexualité dont l'impact requiert notre attention. Cette démarche toutefois ne saurait être abstraite ; elle doit être inspirée par l'*image*, voire soutenue par une théorie de l'*image*. C'est ce à quoi nous nous attacherons ici.

Je remercie tous ceux qui m'ont encouragé et soutenu dans ce travail — risqué mais nécessaire, notamment J. Aumont, L. Chagneau, J.-P. Zarader, V. van Calster et R. Mobillion.

INTRODUCTION

« [Le cinéma] n'est-il pas, plus que tout autre,
voué à montrer et donc à se contenter des apparences ? »
Pierre Prigent, *Ils ont filmé l'invisible*

« Sans la sexualité saurions-nous vraiment
l'irréductibilité des présences ? »
Miriam Silesu, *Cinéraires*

Notre époque semble avoir définitivement défait les fausses vertus de la morale traditionnelle. Les principes, les tabous, les interdits, toutes ces contraintes ont été relativisées au profit du plein épanouissement de chacun. L'immédiateté des désirs est devenue première et c'est au nom de la liberté d'expression que les anciennes règles de la discrétion et de la pudeur ont été bannies.

Dans les démocraties libérales, cette liberté d'expression est aujourd'hui presque totale. Dans la mesure où elle bénéficie de surcroît du développement des moyens de communication, cette exaltation peut *s'exposer* au grand jour et devant le plus grand nombre. On peut même considérer que cette libération des mœurs fait de la *monstration* son symbole même : contre les vieux interdits, la possibilité d'agir de manière spontanée et sans craindre le jugement de

l'autre revient à assumer l'expression visible de sa liberté. Pouvoir *s'exposer*, c'est ainsi reconnaître pour soi comme pour autrui qu'on s'est libéré d'une vieille morale contraignante et stérile.

C'est pourquoi, si la seule règle du vivre ensemble devient celle d'un droit contractuel, si le sens du devoir n'est qu'une vieilleries meurtrie et oubliée, on ne doit pas s'offusquer de ce que certains montrent les espaces les plus intimes de leur vie privée, dès lors que tous s'accordent sur les bénéfices à en tirer. Des interviews voyeuristes aux émissions de télé-réalité, on peut donc croire que la société a doublement progressé : d'une part, on s'est débarrassé de nombreux interdits moraux ; d'autre part, on peut enfin savoir sur l'autre tout ce qu'il cachait jusqu'alors. C'est donc doublement que la vérité progresse et que le visible peut s'identifier au réel¹.

Au milieu de cette « exhibition de toute intimité », qui constitue le « dogme consensuel de notre moment démocratique² », la pornographie est l'expression *ultime* d'une liberté qui passe par la vision radicale de la nudité et de la sexualité. Elle est non seulement permise mais constitue même un objet de consommation courante. Alors que dans les années soixante-soixante-dix, les films pornographiques restaient marginaux³, la pornographie est aujourd'hui une industrie florissante et qui n'a pas honte d'elle-même.

-
1. C'est à tout le moins ce que laisse entendre l'expression « télé-réalité ».
 2. Xavier Deleu, *Le consensus pornographique*, Mango document, Paris, 2002, p. 12.
 3. Jusque dans les années soixante, on trouvait le plus souvent quelques séquences pornographiques insérées dans des films classiques.

C'est ainsi qu'on assiste depuis une trentaine d'années à une véritable « explosion pornographique¹ ». Que l'on songe par exemple qu'en 1997 aux USA, 11 millions de foyers recevaient Playboy Channel et qu'en France, depuis plusieurs années, 1/3 des vidéos louées sont pornographiques². Ce développement évident atteint tous les pays, toutes les classes et tous les âges. C'est ainsi que parmi les enfants de 11 ans, 60 % des garçons et 30 % des filles ont déjà vu un film classé pornographique³. On parle même pour certains adolescents d'une consommation régulière⁴.

Mais il faut surtout noter que c'est à l'écran que cette industrie s'est développée. Bien que les supports traditionnels demeurent, le cinéma et la télévision sont les lieux privilégiés de cette exhibition. L'image cinématographique se présente comme l'espace d'une révélation totale, radicale, extrême, et exprime un pouvoir qui dépasse toute autre forme de communication.

Plus encore, la pornographie ne se contente pas d'un succès de fait. Elle trouve fréquemment dans les discours et dans les représentations les arguments d'une normalisation en cours. Elle n'est plus ce qu'on cache mais ce qu'on peut défendre ici et là à titre esthétique ou moral. Elle peut

1. L'expression revient à Martine Boyer, in *L'écran de l'amour*, Omnibus, Paris, 2002, p. 9.

2. D'après les statistiques de *Hot vidéo*, numéro d'avril 1999.

3. Delphine de Mallevoüe, *Le Figaro*, 31 mars 2005, article « Le porno, l'éducation sentimentale des ados ? », p. 8. Voir aussi à ce titre le rapport B. Kriegel pour le ministère de la culture « La violence à la télévision » disponible sur <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/communiq/aillagon/rapportBK.pdf>.

4. *Ibid.*

symboliser une certaine franchise, voire un courage face à une société pudibonde. Cela peut même devenir un parti pris esthétique que de grandes marques ne négligent pas¹.

Pourtant la diffusion et le succès de cette industrie ne suffisent pas à la légitimer, pas plus que sa récente dissémination. En témoignent les publications abondantes et récentes sur la question², ou encore la décision récente du gouvernement de renforcer la censure des films X³. Malgré son impact, la pornographie n'est pas encore une chose banale, pas plus qu'un type de représentation valorisé.

Ce qui est donc certain, en dépit des désaccords sur sa valeur, c'est que ce phénomène ne laisse pas indifférent. On ne peut en effet considérer ce problème comme second car un modèle traverse implicitement ces représentations. Il ne suffit pas de dire que le spectateur fait la différence entre ce qui est à l'écran et ce qu'il recherche en vérité, ou qu'il ne s'agit là que d'un jeu. Cet argument, aussi courant que facile, laisse dans l'ombre deux choses essentielles : tout d'abord, il considère sans hésitation que le corps et la sexualité sont des objets exposables au même titre que n'importe quel autre ; ensuite, il n'envisage à aucun moment ce que peut signifier *le passage à l'image photographique*. Du corps au corps filmé s'installe une différence qui n'a rien d'accidentel. Supposer qu'une prise de distance suffit pour préserver le spectateur revient à effacer ces deux spécificités et en dernier lieu, selon nous, à *éluder la question*.

-
1. La pornographie devient en effet un argument publicitaire en passant du film X au « porno chic ». Nous reviendrons sur ce problème dans notre second intermède.
 2. Il existe une littérature récente très abondante sur le sujet, qu'il s'agisse d'œuvres de psychologues, de sociologues, de juristes, de critiques d'art ou de philosophes. On trouvera l'essentiel de ces références en bibliographie.
 3. Décision mentionnée au Journal Officiel du 7 décembre 2003. Voir aussi à ce sujet l'article paru dans *Libération*, 11 décembre 2003, p. 34-35.

Trouvera-t-on réponse chez ceux qui prennent rigoureusement le temps de juger ce phénomène ? En réalité, la plupart des essayistes récents rencontrent de grandes difficultés qui tiennent à la nature du problème. On peut les rassembler en trois catégories.

La plus évidente est celle de *la définition* même de l'objet. Chacun parle de la pornographie mais le plus souvent en supposant des frontières bien nettes que l'histoire et les sociétés n'ont de cesse de modifier¹. Il s'agit là d'un problème réel que les spécialistes ne parviennent pas à résoudre, partagés entre le sentiment que la pornographie existe et l'idée que la circonscrire est toujours arbitraire.

Deuxièmement, c'est le principe même du débat qui est ambigu. Car c'est toujours au nom du *respect* que l'on défend ou que l'on attaque la pornographie. C'est ce qu'illustre de la manière la plus évidente le débat féministe des 30 dernières années : certaines militent, écrivent, voire tournent des films, au nom du droit à disposer de son corps et de ses désirs, telles Anne Sprinkle, Dorri Lane, Veronica Vera ou encore Ovidie dans son *Porno Manifesto*². D'autres estiment au nom du même respect de soi et de la femme que la pornographie ne fait que renforcer la domination masculine et qu'il faut l'interdire. La pornographie est tantôt présentée comme une voie d'expression et de libération, tantôt comme ce qui réduit les personnes à des corps et plus particulièrement reproduit à l'échelle du film les injustices sexistes³.

1. Ruwen Ogien, *Penser la pornographie*, Paris, PUF, 2003, p. 27-28.

2. Ovidie, *Porno Manifesto*, Paris, La Musardine, 2004.

3. Domination accusée en particulier par des féministes telles que C. McKinnon. Notamment dans *Only Words*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 1993.

Mais c'est paradoxalement au nom du même principe — le *respect* — que l'on présente la pornographie comme une voie de libération¹ et d'aliénation.

Troisièmement, il faut remarquer la difficulté des psychologues à s'entendre sur *les effets* de ces films. Le bon sens veut qu'on ne les présente pas aux plus jeunes et aux plus fragiles. Et il est vrai qu'une littérature sérieuse en dévoile les effets négatifs compte tenu du fait qu'un imaginaire que l'on stimule sans jamais le satisfaire occasionne des névroses². Mais comme au sujet de la violence à l'écran, cette thèse est aussitôt contredite et il apparaît impossible pour le moment de clore ce débat³.

Ces trois difficultés principales conduisent à des positions variées et équivalentes quant à la valeur de la pornographie. On la dit animée de certaines bonnes intentions et elle pourrait dans certains cas instruire les spectateurs, voire les libérer de leurs mauvaises inhibitions. Mais elle est aussi ce qui salit, ce qui surexpose quelque chose qu'on ne saurait représenter. Elle dévoile ce qu'il faudrait garder caché sous peine d'aliéner les acteurs comme les

-
1. Roger Shattuck, *Le fruit défendu de la connaissance, de Prométhée à la pornographie*, Paris, Hachette, 1998, p. 338.
 2. Wilhelm Reich, *La révolution sexuelle*, Paris, 10/18, 1974, p. 180.
 3. Brian McNair, *Mediated Sex. Pornography and Postmodern Culture*, Arnold Publishers, USA, 1996, p. 85. De même Agnès Pécolo déclare : « Seule certitude pour les chercheurs, la revalorisation, au-delà des personnalités individuelles, des contextes sociaux qui conditionnent la réception, orientent les fréquentations, les jugements portés sur les contenus regardés et ce que l'on va faire de ce que l'on aura vu. Le média s'intègre dans un environnement et son étude appelle l'étude de l'environnement », in *Deuxièmes rencontres nationales des professionnels et des élus de la jeunesse*, 2 & 3 octobre 2003.